

**REGLEMENT INTERIEUR DE LA LOCATION SAISONNIERE –
Chalet à Saint-Nicolas-de-Véroce, impasse des Hochettes 190**



Introduction

Bienvenue dans notre chalet ! Nous sommes ravis de vous accueillir. Pour que votre séjour soit des plus agréables, prenez le temps de vous familiariser avec notre règlement intérieur.

Ces directives ont pour but de rendre votre expérience confortable, agréable et sûre. Merci d'être un voyageur fantastique et de nous aider à maintenir un environnement sûr et accueillant pour vous et nos futurs hôtes.

Le bien qui vous est loué a été aménagé début février 2025 avec des meubles neufs pour vous proposer un environnement cocoon et répondre à vos besoins durant vos vacances. Vous y trouverez mobilier, literie, vaisselle, linge de lit et linge de toilette, entièrement neufs. Nous avons voulu une décoration soignée, merci d'en prendre soin.

Dès votre entrée dans l'hébergement, vous pourrez effectuer un état des lieux et signaler tout défaut (propreté, dégradation du matériel...) dans les 24h.

Arrivée et départ de la location

Le jour de votre arrivée, la location sera disponible à partir de 16h. N'hésitez pas à nous contacter pour organiser la remise des clés et la visite des lieux. Si vous pensez arriver plus tard (après 18h), merci de nous prévenir à l'avance.

L'entrée principale du chalet se fait à partir de l'impasse, avec un petit portail et des escaliers qui mène à la porte principale du haut. Il y a une 2^e entrée par le bas de chalet, mais peu praticable en voiture en hiver. Voir plan ci-dessous **en vert**.

Le jour du départ, vous avez jusqu'à 11h pour libérer le logement.

Stationnement :

Pour éviter les amendes et les problèmes avec les voisins, nous vous demandons de vous garer soit sur un emplacement à rue (le 2^e depuis la droite quand on regarde les parkings à rue), soit sur un emplacement dans l'impasse, sur la droite il y a 2 élargissements après les 4 garages. Soit si praticable devant le chalet par le bas. Voir plan ci-dessous marqués d'une **croix rouge**.

Nombre de locataires et visiteurs extérieurs

L'occupation maximale de ce logement est de 8 personnes. N'oubliez pas que seul le nombre de voyageurs que vous avez indiqué dans votre réservation est autorisé à passer la nuit dans la propriété.

Si vous souhaitez inviter d'autres visiteurs pendant le séjour, veuillez nous en informer à l'avance. Cela nous permet de respecter les réglementations locales et de veiller à ce que chacun passe un séjour agréable et en toute sécurité.

Les invités non inclus dans la réservation ne sont pas autorisés à dormir sur place.

Heures de calme et respect du voisinage

Nous vous remercions de limiter le volume sonore des appareils audio pour le respect de la tranquillité des voisins. Il est par ailleurs interdit de faire du bruit la nuit (entre 22h et 8h du matin) afin de ne pas perturber le voisinage.

Fêtes et événements au sein de la location

Les fêtes, événements et grands rassemblements ne sont pas autorisés dans notre chalet.

Utilisation des lieux et respect du matériel

Durant toute la durée du séjour, le locataire devra respecter les lieux. Il fera bon usage du matériel et entretiendra le logement pour le rendre en parfait état général à son départ.

Les ustensiles de cuisine, huile, épices et produits d'entretien sont à votre entière disposition durant vos vacances.

Vous n'êtes pas autorisés à déplacer les meubles.

Le feu ouvert (cassette) est utilisable l'hiver sous votre responsabilité (bois non fourni).

Les skis restent à l'extérieur, à couvert, il y a un rack de rangement à côté de la porte d'entrée (du haut) du chalet.

Le mot de passe wifi vous assurant une connexion internet est une information confidentielle. Veuillez ne pas le communiquer à des personnes extérieures au groupe de voyageurs et à respecter les règles légales de téléchargement.

En cas d'accident ou de casse, il est de votre responsabilité d'informer notre personne de confiance avant votre départ.

Consignes générales de sécurité

En tant qu'hôtes, nous ne pourrions être tenus responsables de vol, perte ou détérioration de l'hébergement si la location n'est pas correctement fermée (fenêtres + porte d'entrée verrouillée).

De même, en votre absence ne laissez pas d'appareils électroménagers ou électriques allumés. Le chalet est équipé de détecteurs de fumée ainsi que d'un extincteur dans le placard de l'entrée.

Veillez ne pas laisser de jeunes enfants sans surveillance dans la location Airbnb.

Logement non-fumeur

Le chalet est un espace non-fumeur. Il est donc strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du logement.

Un cendrier est disponible à l'extérieur sur la terrasse. Merci de ne pas jeter vos mégots ailleurs et de vider ce cendrier avant votre départ.

Animaux de compagnie

Les animaux ne sont pas autorisés dans notre logement.

Propreté

Nous vous demandons de maintenir l'espace propre et en ordre pendant votre séjour.

Vous êtes invités à laisser les chaussures à l'entrée du bas où des étagères sont disponibles.

Aucune nourriture n'est autorisée dans les chambres et salles de bains.

Avant votre départ, nous vous demandons de nettoyer et ranger la vaisselle et de mettre en marche le dernier lave-vaisselle éventuel, de vider et nettoyer le frigo et de rendre les sanitaires propres.

Nous demandons également que les lits utilisés soient défaits et les draps mis au pied du lit, et que les draps de bains soient réunis dans le bain ou la douche.

Par ailleurs, merci de respecter les règles de tri des déchets. Veuillez donc jeter vos déchets dans les poubelles correspondantes, tant durant le séjour qu'à votre départ. Il y a des bulles à l'entrée de St Nicolas, à droite, quand on vient du chalet.

Espaces extérieurs

Durant l'été, nous demandons aux locataires de ne pas étendre leur linge aux fenêtres ou sur les balcons.

Concernant le barbecue (plancha) disponible sur la terrasse (en été), merci de l'utiliser en respectant les mesures de sécurité d'usage.

Comme pour les autres équipements, le barbecue doit être nettoyé après chaque usage.

Numéros d'urgence

En cas de besoin, vous pouvez contacter notre personne de confiance (Michelle) sur place : 06 62 59 45 24.

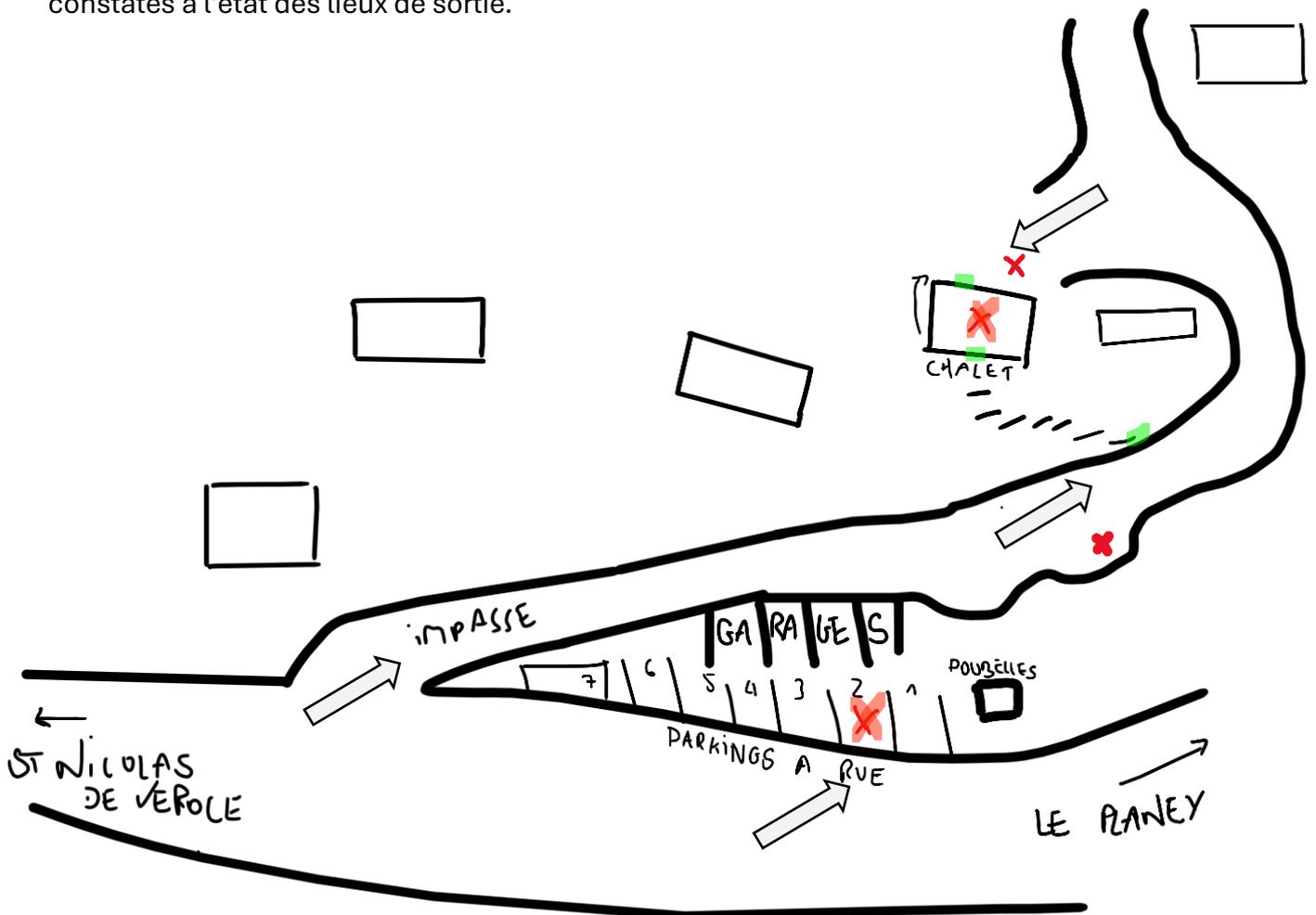
Pour toute autre urgence, voici les numéros indispensables :

| | | | |
|------|----------|----------------|--------------------------|
| SAMU | Pompiers | Police secours | Centre d'appel d'urgence |
| 15 | 18 | 17 | 112 |

Sanction en cas de violation du règlement intérieur

En cas de non-respect du règlement intérieur par le locataire, les propriétaires se réservent le droit d'appliquer des sanctions adaptées : résiliation anticipée du contrat de location avec perte du dépôt de garantie.

En cas de dégradations ou de casse, les objets devront être remplacés à l'identique ou remboursés au propriétaire grâce au montant de la caution. Le locataire peut faire jouer son assurance habitation grâce à l'extension villégiature en cas de dégâts majeurs constatés à l'état des lieux de sortie.



MANUEL DU CHALET

Clés

Vous recevez un trousseau de 2 clés : l'une ouvre la porte d'entrée du haut + la porte fenêtre donnant sur la terrasse, l'autre ouvre la porte d'entrée du bas.

Wifi

Le code du wifi est : Nom : Chalet / Clé : Griz@70zlis

Chauffage

Le chauffage est électrique (plancher chauffant + radiateurs d'appoint).

ATTENTION (!) : dans la chambre à l'étage tout à fait à gauche de l'escalier, merci de veiller à ce que la tenture ne soit pas trop proche du radiateur.

Pour l'eau chaude, il y a un cumulus de 300L qui doit suffire pour une utilisation normale des salles de bains/douche. Merci d'en faire un usage responsable.

Lumières

Dans le séjour, les lampes s'allument avec la télécommande DIO qui se trouve sur le rebord de la cheminée, et il ne faut donc pas toucher aux interrupteurs des lampes qui s'allument via cette télécommande.

Toilettes

Veuillez ne jeter que du papier toilette dans la cuvette. Il y a une poubelle pour le reste.

Cuisine

La vaisselle (assiettes, bols) se trouve dans le meuble noir de la salle à manger. Les verres sont dans la cuisine dans l'armoire du haut à droite du four.

Les poêles et casseroles se trouvent dans l'armoire du bas à droite du four. Les plats / saladiers dans le meuble comptoir entre la cuisine et la salle à manger.

Les couverts et ustensiles sont dans les tiroirs de la cuisine.

Séjour

Les livres et jeux sont à votre disposition, merci de les remettre en place après utilisation.

Les bougies sont en décoration, par sécurité merci de ne pas les allumer.

Pièce et armoires fermées d'un cadenas

Veuillez ne pas ouvrir les armoires et portes fermées, celles-ci étant réservées à un usage privé.

Veillez également ne pas entrer dans la pièce en bas des escaliers à droite (face à l'entrée du bas) qui privée. Cette pièce est équipée d'une caméra. Elle reste ouverte uniquement pour l'accès aux compteurs (en cas de panne) et aux machines à laver / séchoir si besoin.

Alarme

Le chalet n'est actuellement pas protégé par un système d'alarme mais par un système de 2 caméras extérieures. Ce dispositif de surveillance est installé uniquement pour des raisons de sécurité des biens et des personnes, conformément à la loi.